CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY — SUNSET ROUTE

Bureau de Billets de la Ville.

Coin St-Charles et Canal.

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.	arrivées
Express de la Californie. No 20....8.40 p. m.	No 19....7.55 a. m.
Express du Texas et du Mexique. No 18....9:00 a. m.	No 17....6:40 p. m.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Tourist Sleepers quittent la Nouvelle-Orléans tous les mardis, jeudis, vendredis et dimanches soirs pour San Francisco directement. fév—1an

QUEEN & CRESCENT ROUTE
NEW ORLEANS & NORTH-EASTERN R.R.
ALABAMA & VICKSBURG RY.
VICKSBURG SHREVEPORT & PACIFIC R.R.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail
Part de la N.-Orléans.	6:00 p.m.	7:00 a.m
Arrive à Meridian...	11:50 p.m.	1:35 p.m

Part de Meridian.....12:01 a.m.
Arrive à Birmingham 4:20 a.m.
Arrive à Chattanooga 8:20 a.m.
Arrive à Lexington.. 5:10 p.m.
Arrive à Cincinnati.. 7:30 p.m.

Seulement 25 1\|2 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pullman sans changement laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P.M.

Chars-dortoirs sans changement à New York laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P. M. via Roanoke, Va., Washington, D. C., seulement 42 heures à New York.

Bureau des Billets du Q. & C. Hôtel St-Charles.

W. STOMS, Ass't Gen. Pass. Agent. GEO. H. SMITH, G. P. A.
1er jan—1an

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 13 nov 1898.

Départ. Arrivée.

Chicago et St-Louis Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans.

Louisville & Cincinnati Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule.

Fast Mail.
No 2, départ, 7:20 P.M.
No 1, arrive 7:35 A. M.
Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati,
No 2, départ 7:20 P. M.
No 1, arrive 7:35 A. M.
Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.

Local Mail and Express.
No 24, départ 7:00 A. M.
No 23, arrive 10:15 P. M.
Pour St-Louis et les stations intermédiaires.

McComb City Accommodation.
No 32, départ 5:30 P. M.
No 31, arrive 9:30 A. M.

Yazoo & Mississippi Valley R. R
No 6, départ 4:00 P. M.
No 5, arrive 10:40 A. M.
Chars dortoir, Nlle-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.

Local Day Express.
No 22, départ 8:00 A. M.
No 21, arrive 5:50 P. M.
Pour Vicksburg. Natchez et les points intermédiaires.

Baton Rouge Accommodation.
No 34, départ 4:20 A. M.
No 33, arrive 9:20 A. M.
S'arrête à toutes les stations.
Bureau des billets, St-Charles et Commune.

W. A. KELLOND, WM MURRAY, D. P. A. Ass. Agent Gén des Pass. Nlle-Orléans.
28 nov—

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati. Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT

No. Arrivées	No. Departs
1 fast line....7:15 pm	2 fast m'l. 7:45 pm
3 fast mail...7:40 am	4 limited. 11:15 am
5 limited 8:10 pm	6 fast line ..7:55 am
7 Coast tous les jours (dim ex)8:55 am	8 Coast tous les jours dim ex4;00pm
9 Coast pas (dim seulement) 9:25 pm	10 Coast pas [dim seulement] 8:05 am

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets à la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENY, Div. Pass Agent.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
1mars—au 31 déc

MAGASIN DU BON MARCHE

313 Rue Royale,

F. ADRIEN BRUNET,

HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLIER

J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunettes, et Bijouterie de toutes descriptions.

Grande variété de Cannes et Ombrelles à pomme d'or et d'argent

La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous même du bas prix de mes marchandises. dont je défie toute concurrence.

déc30—1

VENTES A L'ENCAN

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cette Très Rémunérative Propriété,

Cottage Double Nos 2228 et 2230 rue Sud Robertson, entre Jackson et Philip, et borné par la rue Freret.

Dans l'affaire de la succession de Elizabeth Brennan, épouse de Bernard Brady.

No 57,439 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 3 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, Nos 840 et 842 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 28 novembre 1898 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et de vendre, après les délais usuels et les annonces, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendent ou de quelque façon y appartiennent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Robertson (anciennement Locust), Jackson, Philip et Freret, désigné comme lot No treize (No 13) mesurant trente (30) pieds de face à la rue Sud Robertson sur cent trente huit [138] pieds six [6] pouces et cinq [5] lignes de profondeur entre lignes parallèles d'après un plan fait par C. F. Zimple, voyer, daté le treize avril 1835 et déposé en l'étude de C. DeArmas, ancien notaire public en cette ville.

Les améliorations consistent en un cottage double portant le numéro municipal ci-dessus, et contenant quatre chambres de chaque côté, avec citernes, allées, hangars, etc.; couvert en ardoise, en bonne condition, et avec banquettes en briques, rapportant un revenu annuel de $240.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans et reconnaissance par billets prévisoirs exécutés par les acquéreurs avec huit pour cent d'intérêt ajouté et garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles, ainsi que le pacte de non alienando, honoraires d'avocat, etc., et l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix de l'adjudication et assumer le paiement en sus et en plus du prix d'achat, des taxes d'Etat et de Ville pour l'année courante.

Acte de vente pardevant Joseph D. Taylor, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

29nov—29—déc 4 11 18 25—janv 1 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu entier de la Résidence

2228 rue Sud Robertson, entre Philip et Jackson.

Dans l'affaire de la succession d'Elizabeth Brennan, femme de Bernard Brady.

No 57,439—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, encanteur, Bureau 336, rue Carondelet, le LUNDI, 12 décembre 1898, à 11 heures A. M., sur les lieux ci dessus mentionnés, conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 28 novembre 1898, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, autorisant W. H. Fitzpatrick, encanteur, après les délais légaux usuels et annonces, d'annoncer et de vendre à l'enchère publique, tous les meubles, d'après l'inventaire enregistré.

CONDITIONS—COMPTANT SUR LES LIEUX ET LIVRAISON IMMEDIATE REQUISE.

29 nov—29—déc 4 11 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

Interdiction de Henry Richter,—No 57,524—Division E.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JUGEMENT.

Dans cette affaire, soumise pour adjudication, la cour considérant que Henry Richter, défendeur dans cette affaire, est d'esprit défectif et incapable d'administer ses propres affaires, pour les raisons verbalement assignées ce jour.

Il est ordonné, adjugé et décrété que ledit Henry Richter, défendeur dans cette affaire, soit et est par le présent interdit.

Jugement rendu en cour ouverte le 15 novembre 1898.

Jugement signé en cour ouverte le 21 novembre 1898.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:
P. A. DUCOING, Député-Greffier.

Frank Zengel, avocat.
29 nov—29—déc 6 13 20 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Charles Munich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56 600—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alfred Munich, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
29 nov—29—dec 3 8

Succession de Laurence Williams et Mary Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,937 57,938, Division B.—Attendu que Julia Smith veuve de Laurence Williams a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Laurence Williams et Mary Williams décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Frank Zengel, avocat.
29 nov—29 déc 3,8

Succession du Dr John B. Vandergriff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,863—Division D Attendu que Emilie Derbonne, veuve du Dr John B Vandergriff, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu le Dr John B. Vandergriff, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Henry Chiapella, avocat de la succession.
20nov—20 24 29

Succession de Mme C. Logan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,538—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par J. B. Lavigne, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
26 nov—26 30—déc 5

Succession de John J. Levanna.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,077—Division C Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John J. Levanna, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier
25 nov—25 29—4 déc

VENTES A L'ENCAN.

John J. Castell & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 54,575—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

Mme Sylvanie Weingartner vs Mlle Rosalie Weingartner et Als.

Splendide Cottage faisant face au Bayou St Jean, connu comme le No 1218 rue Moss.

Deux beaux lots sur la rue Moss, huit lots sur la rue Bell.

Trois splendide lots sur l'avenue Hagan. Trois splendides lots sur la rue St-Philippe.

PAR JOHN J. CASTELL & Co.—John J. Castell Encanteur, bureau 826 rue Commune—Il sera vendu aux enchères publiques le MERCREDI, 21 décembre 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs No 717 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 9 novembre 1898 et signé le 15 novembre 1898 par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, les propriétés suivantes à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre A sur un devis par Grandjean, Daney & Waddill, voyers, en date du 3 janvier 1898, lequel morceau ou portion mesure 174' 11" 1''' de face à la rue Moss par une profondeur sur la ligne la plus rapprochée à la rue DeSoto de 383' 0" 0''' courant en travers de l'ilet et par une première profondeur sur la ligne la plus rapprochée à la rue Bell de 131' 6" 7''', ensuite 60 pieds vers la ligne la plus rapprochée de la rue DeSoto, ensuite 150 pieds vers l'avenue Hagan, ensuite courant 30 pieds vers la ligne la plus près de la rue Bell, ensuite courant 128 pieds 5 pouces et 4 lignes vers l'avenue Hagan et mesurant 50 pieds 8 pouces sur l'avenue Hagan, dans les ilets 465 et 466. Les améliorations consistent en un joli cottage contenant 5 chambres et un vestibule avec cuisine contenant 3 chambres, grande serre et dépendances et portant le No 1218 rue Moss.

2° Un certain morceau ou portion de terre connu par le No 1 sur un devis par Grandjean, Daney et Waddill, voyers, en date du 3 janvier 1898 et mesurant 30 pieds 11 pouces sur la rue Moss par une profondeur de 146 pieds 6 pouces 3 lignes sur la ligne la plus près de la rue Bell et 139 pieds 0 pouces 5 lignes sur la ligne la plus près de la rue De Soto et mesure 30 pieds 0 pouce 0 ligne dans le fond; ledit lot forme l'encoignure des rues Moss et Bell dans les ilets Nos 465 et 466.

3° Une certaine portion ou morceau de terre connu par le No 2 sur un devis par Grandjean, Daney & Waddill, voyers, en date du 3 janvier 1898 et mesurant 30 pieds 11 pouces 0 ligne sur la rue Moss par une profondeur de 139 pieds 0 pouce 5 lignes sur le côté le plus près de la rue Bell et 131 pieds 6 pouces 7 lignes sur le côté le plus près de la rue De Soto et mesure 30 pieds 0 pouces 0 lignes dans le fond dans les ilets Nos 465 et 466.

4° Cinq lots de terre connus comme lots 3, 4, 5, 6, 7 sur un devis fait par Grandjean, Daney & Waddill, en date du 3 janvier 1898 et mesurant chacun 30 pieds 0 pouce et 0 ligne de face à la rue Bell par une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds 0 pouce 0 ligne dans les ilets Nos 465 et 466.

5° Un certain morceau ou portion de terre connu par le No 8, sur un devis fait par Grandjean, Daney et Waddell, et mesurant 30 pieds 1 pouce 5 lignes de face à l'avenue Hagan par une profondeur irrégulière de 120 pieds 0 pouce 0 ligne sur la ligne la plus près de la rue Bell, et 122 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne la plus près de la rue De Soto et 30 pieds dans le fond.

6° Un certain morceau ou portion de terre connu par le No 9, sur un devis fait par Grandjean, Daney et Waddill, voyers, et mesurant 30 pieds 1 pouce 5 lignes de face à l'avenue Hagan, sur une profondeur irrégulière de 122 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bell et 125 pieds 7 pouces 5 lignes sur la ligne la plus près de la rue De Soto et 30 pieds 0 pouce 0 ligne dans le fond.

7° Un certain morceau ou portion de terre connu par le No 10 sur un devis fait par Grandjean, Daney & Waddill mesurant 30 pieds 1 pouce 5 lignes de face à l'avenue Hagan par une profondeur irrégulière de 125 pieds 7 pouces 5 lignes sur le côté le plus près de la rue Bell et 128 pieds 5 pouces 4 lignes sur le côté le plus près de la rue DeSoto.

8° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre A sur un devis fait par Grandjean, Daney & Waddill, en date du 31 janvier 1898, et mesurant 31 pieds 4 pouces 0 ligne de face sur la rue St-Philippe par une profondeur irrégulière de 68 pieds 4 pouces 7 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 75 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 pouce 1 ligne dans le fond de l'ilet No 464.

9° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre "C" sur un devis fait par Grandjean, Daney et Waddill, en date du 3 janvier 1898 et mesurant 31 pieds 4 pouces 0 ligne sur la rue St Philippe par une profondeur irrégulière de 75 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 82 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 pouces 2 lignes dans le fond de l'ilet No 464.

9° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre "E" sur un devis fait par Grandjean, Daney & Waddill en date du 3 janvier 1898, et mesurant 31 pieds 4 pouces 0 ligne de face à la rue St Philippe par une profondeur irrégulière de 82 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 89 pieds 1 pouce 0 ligne sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan, et 32 pieds 0 pouce et 2 lignes sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 pouces 2 lignes dans le fond dans l'ilet 464.

10° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre B sur un plan fait par Grandjean, Daney et Waddill, en date du 3 janvier 1898, et mesurant 34 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Bell, sur une profondeur irrégulière de 68 pieds 4 pouces 7 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 75 pieds 3 pouces 5 lignes sur la ligne près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 pouce et 1 ligne dans le fond; ilet 464.

11° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre D sur un devis fait par Grandjean Daney et Waddill, en date du 3 janvier 1898 et mesurant 34 pieds 1 pouce 3 lignes de face sur la rue Bell par une profondeur irrégulière de 75 pieds 3 pouces 5 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 82 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 pouce et 2 ligns dans le fond, ilet No 464.

12° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre F sur un devis fait par Grandjean, Daney & Waddill en date du 3 janvier 1898 et mesurant 34 pieds 1 pouce 3 lignes sur une profondeur irrégulière de 82 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss, et 89 pieds 1 pouce et 0 ligne sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan, et 32 pieds 2 lignes sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan, et 32 pieds 2 pouces de largeur dans le fond dans l'ilet 464

Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt par an. Les actes de vente devant contenir les clauses usuelles contenant les privilèges, etc., du vendeur et les billets seront divisés de façon à plaire les différentes parties et de façon à faciliter le partage final entre elles. Dix pour cent seront requis au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Jeff. C. Wenck, notaire.

16 nov—16 20 27—déc 4 11 18 21

VENTE PAR LE SHERIF CRIMINEL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane vs John Diamond alias Willie.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 28 017—En vertu d'un writ de fieri facias, A. R. Pochelu sécurité, à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville le MARDI treizième jour de décembre 1898 à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District municipal de cette ville portant le numéro municipal 3936, rue Tchoupitoulas et désigné comme lot No 38, dans l'ilet No 91 borné par les rues Général Taylor, Austerlitz, Water, mesurant 25 pieds de face sur la rue Levée (maintenant Tchoupitoulas) par 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après le livre de plans annexé à un acte passé pardevant S. Magner, ancien notaire en cette ville et daté du 5 avril 1865.

Conditions—Comptant sur les lieux.
W. E. UNIACKE, Shérif Criminel.
5 nov—5 13 22 27—déc 6 13

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

315-317 Rue South Liberty,

Entre Tulane Avenue et la rue Gravier,

RESIDENCE A UN ETAGE A DEUX CORPS DE LOGIS.

319 Rue South Liberty,

Entre la rue Gravier et Tulane Avenue,

RESIDENCE A DEUX ETAGES.

VENTE EN PARTAGE.

GEO. E. MACAIRE VS G. L. MACAIRE.

No 57,328—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune

Mercredi, le 30 novembre 1898,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, au

NEW ORLEANS REAL ESTATE EXCHANGE,

No 717 rue Commune, entre les rues **Carondelet et St Charles**, en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 21 octobre 1898, et signé le 27 octobre 1898 dans l'affaire ci-dessus, les propriétés suivantes, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes, voies et dépendances y appartenant en ayant droit, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet numéro 339, borné par les rues LIBERTE, HOWARD et GRAVIER et TULANE AVENUE (anciennement rue Commune), lequel lot de terre et désigné par la lettre "B" sur un plan dresser par D. E. Seghers, arpenteur, daté septembre 20 1898, annexé à l'inventaire pris par M. C. Soniat, notaire, Public, le 20 septembre 1898, lequel dit lot mesure 37 pieds 9 pouces à la rue LIBERTY, 71 pieds 6 lignes sur une première ligne vers TULANE AVENUE, puis s'élargissant 13 pieds 6 pouces sur une ligne courant vers TULANE AVENUE, parallèle à la rue LIBERTY, 35 pieds 6 pouces 2 lignes sur une second ligne de profondeur vers le fond, par 51 pieds 3 pouces de largeur dans le fond et 106 pieds 7 pouces sur le côté opposé vers la rue GRAVIER le divisant du lot "C," ledit lot B, forme une partie du lot numéro 5 et du tout du lot numéro 4, d'après le plan de Louis Surgi, voyer, daté le 5 mai 1842 annexé à un acte de Charles Boudousquié, daté le 13 mai 1842. Le dit lot "B" commençant à une distance de 100 pieds de l'encoignure des rues LIBERTY et TULANE AVENUE.

Les améliorations consistent en une maison à un étage, à deux corps de logis ayant de chaque côté deux chambres et un cabinet citerne, lieux d'aisance

Connue par les numéros municipaux 315 et 317 rue SOUTH LIBERTY.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et dépendance y appartenant ou ayant droit, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 339, borné par les rues LIBERTY, HOWARD et GRAVIER et TULANE AVENUE (anciennement RUE COMMUNE) lequel lot de terre est désigné par la lettre "C" d'après le plan de D. E. Seghers, Arpenteur, daté le 20 Septembre 1898, annexé à l'inventaire pris par M. C. Soniat, Notaire Public, le 20 Septembre 1898, et mesure 23 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue LIBERTY, 23 pieds 9 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond, sur 106 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot "C" est composé d'une partie du lot numéro 5, sur un plan de L. Surgi, arpenteur, daté le 5 mai 1842, annexé jour référence à un acte de Charles Boudousquié, Notaire, daté le 13 mai 1842

Les améliorations consistent en une maison à deux étages ayant deux chambres au rez-de-chaussée et deux chambres à l'étage supérieur, petite bâtisse en briques à l'arrière, et une autre bâtisse à un étage au fond ayant 3 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

Connue par le numero 319 rue SOUTH LIBERTY.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance à un crédit de un ou un et deux ans, garanti par les billets de l'acquéreur portant 8 0\|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement 5 0 0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuites et toutes clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente les acquéreurs assumant les taxes de 1898 en sus du prix d'adjudication, et déposera avec l'encanteur 10 0\|0 du montant de la vente au moment de l'adjudication, d'accepter les polices d'assurances existantes et rembourseront les primes non expirée de la police et n'auront droit aux loyers qu'après le jour du passage de l'acte de vente.

Actes de ventes pardevant Meloney C. Soniat, notaire public aux frais des acquéreurs, y compris les timbres de revenus des Etats-Unis.

29 oct—nov 5 12 19 26 30

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—No 57 905—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D R. H. Patterson vs ses créanciers

ORDRE DE COUR.

Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, R. H. Patterson, soit convoquée et tenue pardevant Robert Legier, Esq., notaire public, en son bureau, No 144, rue Carondelet, dans cette ville, commençant le mardi, 13me jour de décembre 1898, à 11 heures A. M., pour considérer et délibérer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes les autres matières qui pourraient être portées devant eux et que pendant l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1898.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
25 nov—25 29—déc 4

Samuel Knecht vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,934—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Marquez, shérif civil pour la paroisse d'Orléans, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Dinkelspiel et Hart avocats.
23 nov—23 27—déc 1

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES AMELIOREES ET DE CHOIX

—DANS LE—

SIXIEME DISTRICT.

Succession de Elizabeth Fleishmann, femme décédée de Guillaume D. Andrieu.

No 51,612—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR et ESCOFFIER,—Placide J. Spear, encanteur — Bureau, No 813, rue Commune,

Mercredi, le 30 Novembre 1898,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique au

New Orleans Real Estate Exchange,

No 717 rue COMMUNE, entre les rues CARONDELET et ST CHARLES, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté le 25 octobre 1898, les propriétés ci-après décrites, pour le compte de la dite succession, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent: situé dans le Faubourg East Boulingy, Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro onze nouvel ilet numéro cent cinquante borné par les rues CONSTANTINOPLE, LAUREL, AUSTERLITZ et ANNONCIATION (autrefois Jersey), ledit lot est désigné par le numéro vingt, sur le plan dressé par A. S. Phelps, voyer, daté le 15 Février 1849, déposé dans le Bureau de Joseph R. Beard, anciennement notaire en cette ville, formant l'encoignure des rues AUSTERLITZ et LAUREL et mesure 30 pieds de face sur la rue LAUREL sur une profondeur et face à la rue AUSTERLITZ de 125 pieds 2 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage, numéro 3942 rue LAUREL et 628 rue AUSTERLITZ, occupée par une grocerie en détail, ayant 6 chambres, citerne, parterre, lieux d'aisance, etc, et un cottage double ayant 4 chambres, citerne, etc, connu sous les Nos 618-620, rue AUSTERLITZ.

2° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances, ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Faubourg East Boulingy, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro cent cinquante sur le nouveau plan dressé par H. C. Brown, voyer, borné par les rues AUSTERLITZ, LAUREL, CONSTANTINOPLE et JERSEY, ledit lot est désigné par le numéro dix-neuf, d'après un plan dressé par A. S. Phelps, voyer daté le 15 février 1849 et déposé pour référence dans le bureau de J. R. Beard, autrefois notaire public en cette ville. Ledit lot mesure 30 pieds de face sur la rue LAUREL, sur 125 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesures américaine.

Les améliorations consistent en un cottage d'un étage, occupé par un salon d'huîtres et résidence ayant trois chambres, etc.

Les propriétés PREMIEREMENT et SECONDEMENT décrites seront vendues ensemble en bloc, les portions occupées par la GROCERIE et le SALON D'HUITRES seront vendues sujettes au bail en faveur de A. W. Nahrstedt expirant le 30 septembre 1899, à raison de $25 par mois, payable mensuellement, le petit cottage à l'arrière, Nos 618 et 620 rue AUSTERLITZ, est loué au mois à d'autres locataires sans bail, à raison de $10 par mois.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro onze du Faubourg East Boulingy, nouvel ilet désigné par le numéro cent cinquante, sur le nouveau plan, borné par les rues AUSTERLITZ, JERSEY, CONSTANTINOPE et LAUREL, ledit lot est désigné par le numéro dix-huit, sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, daté le 15 février 1849, déposé dans le bureau de J. R. Beard, autrefois notaire public en cette ville, ledit lot mesure 30 pieds de face sur la rue LAUREL sur 125 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, le tout mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage ayant deux chambres, cuisine, citerne, lieux d'aisance, etc., connu par le numéro municipal 3946 rue LAUREL. Loué $6 par mois.

4° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant situées dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet numéro cent cinquante-et-un, borné par les rues ANNONCIATION (autrefois JERSEY), AUSTERLITZ, GENERAL TAYLOR et CONSTANTINOPLE, mesurant 53 pieds 6 pouces de face sur la rue AUSTERLITZ, commençant à un point 30 pieds de l'encoignure des rues AUSTERLITZ et ANNONCIATION à 60 pied de profondeur, mesure américaine; ledit lot de terre est la partie en arrière d'une plus grande portion de terre qui forme l'encoignure des rues ANNONCIATION et AUSTERLITZ. Les améliorations consistent en un cottage ayant 3 chambres, cuisine, citerne, galerie de côté, lieux d'aisance, etc. Connu sous le Nr 609 rue AUSTERLITZ. Loué $7 par mois.

5° Un certain lot de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou ayant appartenance situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet numéro cent cinquante et un, borné par LAUREL, AUSTERLITZ, JERSEY et GENERAL TAYLOR, désigné par le numéro treize et mesure 30 pieds de face sur la rue LAUREL sur 125 pieds de profondeur.

6° Un certain lot de terre avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le même District et ilet que la propriétée précédament décrite, désigné par le numéro quatorze et mesure 30 pieds de face sur a rue LAUREL sur 125 pieds de profondeur.

7° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant; situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro quatorze de la ville de Jefferson, borné par les rues LAUREL, LIVE OAK (non Constance), AUSTERLITZ et CONSTANTINOPLE, le dit et est désigné par le No 26 sur un plan dressé par A. S. Phelps voyer, daté février 15 1849, et mesure 30 pieds de face sur a rue LAUREL sur une profondeur de 158 pieds 9 pouces et 2 lignes en mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage avec trois chambres, cuisine, 2 citernes galerie de côté, lieux d'aisance, etc, connu par le No 3961 rue LAUREL. Loué $9 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance, si balance il y a, à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt à raison de 8 0\|0 par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et toutes les clauses de sécurité, l'acquéreur assurera les bâtisses pour leur pleine valeur, sur la propriété vendue jusqu'à paiement final des dits billets et transférera les polices d'assurances au vendeur ou à tout porteur ou porteurs des dits billets et finalement de payer les frais d'avocat à raison de cinq pour cent en cas de poursuites judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets ou une portion que conque, l'acquéreur remboursera en sus du prix d'adjudication les primes d'assurances pour le terme non expiré et déposera avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent de son enchère.

Actes de vente ainsi que les United States Revenue Stamps aux frais de l'acquereur, pardevant JULES F. MEUNIER, notaire public.

29 oct—29—nov 5 12 19 26 30

PAR LE CONSTABLE.

Jean Hountha vs Mme Vve Dias.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans No 38, 12—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Lafayette entre les rues Camp et Magasins, le LUNDI, 5 décembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un orgue et tabouret, un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau

Conditions Comptant sur les lieux
ED P. FOLEY, Constable de la Première Cour de Cité.
25 nov—25 30—déc 5

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Geo. G. Friedrichs & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SANS RESERVE NI LIMITE.

Grande Vente de Propriétés Foncières

A LA FOLLE ENCHERE.

—COMPRENANT—

LA JOLIE RESIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES,

No 2212 Avenue Canal, avec de Vastes Terrains,

LE SPLENDIDE SITE A BATIR

A l'Encoignure des Avenues Canal et Galvez,

—ET—

TROIS BEAUX GRANDS LOTS POUR BATIR.

Sur l'Avenue Galvez entre les Avenues Canal et Cleveland.

UN SUPERBE ET VASTE MORCEAU DE TERRE

DANS LE CŒUR DE LA VILLE, EN FACE DU PARC DE VILLE ET AYANT 423 PIEDS DE FAÇADE AU

CHEMIN DE LA METAIRIE,

SUR PLUS DE 2600 PIEDS DE PROFONDEUR A L'EXTRÊME LIGNE DU FOND TRAVERSANT QUELQUES UNES DES PRINCIPALES RUES ET AVENUES DE LA VILLE ET AYANT EN FACE LE DOUBLE SERVICE DES CHARS ELECTRIQUES DE L'AVENUE DE L'ESPLANADE ET L'EXTENSION DE LA LIGNE DES CHARS DE LA RUE DUMAINE AU TRAVERS DU CENTRE DE LA PROPRIETE, UN CHAMP PLUS AVANTAGEUX POUR LA SPECULATION NE S'EST JAMAIS ENCORE PRESENTE.

Un site splendide sur le Vieux Bassin,

A l'Encoignure de la Promenade Carondelet et des Rues Toulouse et Tremé.

Le Désirable et Amélioré ilet de Terre,

VIS A VIS LE PARC DE VILLE

Chemin de la Métairie, rues St-Patrick, Orléans et St-Pierre.

L'ancienne Etablie Laiterie de CANTEROU et Propriété de Résidence,

Avenue Bienville rues Douane, Génois et Télémaque.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

SUCCESSION DE PIERRE N. CANTEROU.

No 50,695—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune, JEUDI le 15 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 840 et 842 rue Commune, il sera positivement vendu à l'enchère publique, à la folle enchère, pour le compte et aux risques de la succession de Mme Veuve Sarah J. Canterou, No 57,809 du docket de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et de sa légataire universelle Veuve Henrietta Marlhugh; ladite Veuve Sarah J. Canterou ayant failli de se conformer avec les termes des adjudications qui lui furent faites le 9 mars 1897 et aussi le 20 juillet 1897, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 9 novembre 1898 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de véritables valeurs, à savoir—

1° La jolie résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, No 2212 avenue Canal, contenant douze chambres, vestibule, en haut et en bas, bain, office galeries de façade et dans le fond, hangars, citernes, etc. Les terrains sont vastes, étant composés comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Canal, les rues Cleveland, Galvez et Miro, mesurant ensemble 44 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à l'avenue Canal sur une profondeur entre lignes parallèles de 105 pieds 10 pouces et 3 lignes, d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, daté le 18 avril 1873, ensemble avec tous les droits voies, privilèges et dépendances là dessus y appartenant, étant la même propriété qui fut acquise par le défunt Pierre N. Canterou par achat d'Arthur Schiff selon l'acte passé pardevant A. J. Kerr, ancien notaire en cette ville, daté le 28 août 1875, et enregistré dans le bureau des transferts, livre 104, folio 93.

2° Les superbes sites à bâtir, encoignure des rues Canal et Galvez décrits comme suit à savoir:

Deux certains lots de terre, ensembles, avec les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelques façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Cleveland, désignés par les No 1 et 2 de l'ilet No 24 sur un plan par A. d'Hémécourt, voyer daté le 16 juillet 1853, et déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, les dits lots sont contigus et mesurant chacun 27 pieds de face à l'avenue Canal sur 105 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Canal et Galvez.

3° Deux lots de choix pour bâtir sur l'avenue Galvez immédiatement dans le fond, le plus près de l'avenue Canal décrits comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Galvez et Miro, désignés par les Nos 5 et 6 de l'ilet No 24, sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, le 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire, en un acte du 10 octobre 1853. Les dits lots sont contigus et mesurant chacun 27 pieds de face à la rue Galvez, 28 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond, qui court obliquement, leur profondeur et du côté du lot No 6 la plus près de la rue Gasquet 133 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne de division entre lesdits lots Nos 5 et 6 123 pieds 9 pouces et 7 lignes sur la ligne du côté du lot No 5 la plus près de la rue Canal

4° Le splendide lot de terre pour bâtir sur la rue Galvez, de suite après, touchant les lots ci-dessus, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet et borné par l'avenue Canal, les rues Gasquet (autrefois Jackson) Galvez et Miro, désigné par le No 7 de l'ilet No 34 sur un plan par A. D'Hémécourt, voyer, le 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cuvillier ancien notaire. Le dit lot mesurant vingt-sept (27) pieds de face à la rue Galvez vingt huit (28 pieds trois ( ) pouces et quatre (4) lignes sur la ligne du fond, laquelle court obliquement sa profondeur étant cent cinquante-trois (153) pieds deux (2) pouces et trois (3) lignes sur la ligne de côté du lot No 8 la plus près de la rue Gasquet; cent quarante-trois (143) pieds quatre (4) pouces et sept (7) lignes sur le côté le plus près de l'avenue Canal et sera vendu d'après un plan exposé au lieu de vente fait par L. Laney, C. E., daté le 1 décembre 1896. Ces lots de choix pour bâtir font façade à une large avenue, bien pavée, sont près des lignes électriques de l'avenue de la rue Canal et très des résidences de Messieurs Lhote, Blaise, Adler et autres

5° Le superbe morceau de terre faisant face au Chemin de la Métairie près du Parc de Ville, amélioré avec une résidence en bois à un étage, contenant quatre chambres, écurie, hangars, citerne, etc, et occupé comme une (truck ferme) subdivisée en deux sections plus spécialement décrites comme suit, à savoir

A Un certain morceau de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville sur le côteau de la Métairie, à un ilet du Bayou St Jean, mesurant 423 pieds 5 pouces et 1 ligne de face au Chemin de la Métairie sur une profondeur sur le côté le plus près du Bayou St Jean, sur une ligne oblique de 533 pieds 11 pouces et 5 lignes à un point C; de là 1 86 pieds 3 pouces et 7 lignes à un point A et sur l'autre côté 1651 pieds 5 pouces et 5 lignes à un point E, et 223 pieds 9 pouces en largeur sur une ligne oblique, dans le fond et faisant face à la rue Orléans, d'après un plan du dit morceau de terre fait par J. H. D'Hémécourt, député voyer, le 18 janvier 1869; et aussi,

B. Un autre certain morceau de terre dans le fond de la propriété ci-dessus décrite avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le même district, mesurant d'après le plan ci-dessus mentionné, 223 pieds 9 pouces de face à la rue Orléans sur la profondeur suivante: sur la ligne la plus près du Bayou St Jean 704 pieds 11 pouces et 2 lignes; sur l'autre ligne de côté 822 pieds 1 pouce et 3 lignes et 191 pieds 10 pouces en largeur dans le fond. Acquis de la succession de John Dupuies le 23 décembre 1855, d'après l'acte pardevant A. C. ffee, alors un notaire dans cette ville. Enregistré dans le bureau des Transferts, livre 123, folio 723.

N. B.—Ce splendide morceau de terre est un des plus grands morceaux de terre contigus dans la ville, et est tout de terre haute, étendant presque de l'Esplanade à l'avenue Canal traversant quelques unes des principales avenues du Deuxième district, lesquels auront bientôt à être expropriés avec la marche des améliorations dans cette direction. Sa façade est de 423 pieds au Chemin de la Métairie, où l'extension de la ligne de chars électriques de l'avenue de l'Esplanade au Parc de Ville et à l'avenue Canal est maintenant en opération. Il a une profondeur d'environ 2 650 pieds à l'extrême ligne du fond et est coupé en deux par la ligne de chars électriques de la rue Dumaine au Parc de Ville. Un champ plus avantageux pour la spéculation et un placement plus sûr, s'est rarement présenté et vaut bien la peine de sérieuse considération du capitaliste.

6° Ce beau site faisant face au Vieux Bassin, encoignure de la promenade Carondelet et de la rue Tremé, courant au travers et faisant face à la rue Toulouse, plus spécialement décrit comme suit, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges et servitudes là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dependant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par la promenade Carondelet, les rues Franklin, Tremé et Toulouse. Ledit lot mesurant 81 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Tremé, et 53 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Toulouse et 53 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la promenade Carondelet, et 86 pieds de profondeur sur l'autre ligne vers la rue Franklin. Au centre des grandes industries de bois de construction et autres groupes autour de la tête du Vieux Bassin, ce beau site est accessible pour occupé immédiatement, importe quelle industrie ou genre d'affaires.

7° L'ilet de terre de choix sur le coteau de la Métairie vis à vis le parc de ville, amélioré avec une résidence en bois à un étage, contenant quatre chambres, écurie hangar, citerne, etc, le tout plus spécialement décrit comme suit, à savoir:

Un certain ilet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, et servitudes là dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé sur le Chemin de la Métairie, dans le faubourg Jackson dans le Second District de cette ville borné par le chemin de la Métairie, les rues Orléans, St Patrick et St Pierre, mesurant en tout 264 pieds de face à la rue St Pierre, 205 pieds 2 pouces de face au chemin de la Métairie, 89 pieds 10 pouces de face à la rue Orléans et 107 pieds de face à la rue St Patrick. Cet ilet de terre fait face à la double ligne de chars électriques et est environ à mi-chemin entre les avenues Canal et Esplanade.

8° L'ancienne établie laitérie de Canterou, avec résidence en bois à deux étages, et aussi le cottage résidence élevé touchant après, ensemble avec un beau, grand ilet de terre, sur lequel ils sont construits, pour être vendus subdivisés d'après le plan exposé au lieu de vente, dressé par L. Daney, C. E. et daté le 1er décembre 1896, et plus spécialement décrits dans l'inventaire comme suit, à savoir:

L'ilet No 100 ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges là-dessus y appartenant, ou de quelque façon en dependant, situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues Bienville, Douane, Telemachus et Génois, contenant vingt [20] lots de terre, comme le tout est tracé sur un plan spécial dressé par Louis H. Pilié ingénieur, le 15 décembre 1849, et auquel plan référence est faite pour plus ample description de ladite propriété.

9. Deux (2) certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelques façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Télémaque et Genois. Lesdits lots sont désignés par les No. 14 et 15, dans l'ilet No 100 d'un plan dressé par L. H. Pilié, daté le 15 décembre 1849. Lesdits lots mesurant chacun trente-quatre (34) pieds sept (7) pouces et quatre (4) lignes à la rue Bienville sur une profondeur de cent deux (102) pieds. (Voyez le plan à la Bourse, dressé par L. Daney, C. E., et daté le 1 décembre 1896.)

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance à un crédit de un et deux ans, devant être représenté par les billets des acquéreurs portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, les polices d'assurances devant être transférées, et toutes les autres clauses de sécurité; les acquéreurs devant faire un dépôt de 20 pour cent pour aller la vente.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE

Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago..........$3,289,093
Pertes payées pour l'incendie de Boston..........$1,427,200

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

GUSTAV R. WESTFELDT L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE C. M. SORIA.

CLARENCE P. LOW. secrétaire-Résident. J. G. PEPPER. Assistant-Secrétaire.
2nov—1an